

Convocation à l'Assemblée générale de l'association Energies Citoyennes Dombes Saône Côtère,

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'assemblée générale d'Energies Citoyennes Dombes Saône Côtère se
tiendra

Le samedi 25 janvier à 10 heures

Salle polyvalente de Bressolles 321 Grande Rue 01360 BRESSOLLES
Accueil -café à 9h30 et émargements à 9h45

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation des comptes de l'exercice 2024
- Fixation du montant de la cotisation
- Renouvellement de la moitié des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Conformément à nos statuts, article 9, les décisions sont prises à la majorité représentée, 2 pouvoirs maximum par membre du conseil d'administration présent, les pouvoirs en blanc sont attribués à la présidente sans limitation.

Nous comptons donc vivement sur votre participation.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir régulier, dûment rempli et signé, lequel pouvoir est joint à la présente convocation.

L'article 11 de nos statuts prévoit la composition des membres du Conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale Annuelle. **Les membres désirant renouveler ou présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant.**

Nous vous rappelons que des votes seront réalisés et que pour participer au vote, vous devez être à jour de la cotisation 2025. Nous vous transmettons ci-joint un bulletin d'adhésion.

Dans l'impatience de cette rencontre, nous vous adressons nos sincères salutations.

Nous vous accueillons à partir de 9h30,

Assemblée générale d'Energie Citoyenne Dombes Saône Côtère à 10 h

Notre Assemblée générale sera suivie de celle la SCIC Coop'Ain Energie à 10 h 30

Un moment convivial clôturera notre rencontre

**Les membres du Conseil d'administration de l'Association Energies Citoyennes Dombes
Saône Côtère**